Image not found or type unknown

Retractation pour achat de caravane

Par **Perrault Alain**, le **14/01/2017** à **09:47**

j'ai acheté une caravane d'occasion chez un professionnel, en rentrant, j'ai réfléchi,et changé d'avis. J'ai envoyé une lettre recommandée le lendemain pour demander d'annuler l'achat. Je n'ai pas fait de crédit.Hors,le vendeur ne veut rien entendre. Quels recours puis-avoir

Bonjour,
Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...
Merci pour votre attention...

Par **Visiteur**, le **14/01/2017** à **10:30**

On dit BONJOUR, habituellement...

Si le produit est conforme, aucune possibilité, hors la gentillesse du vendeur. Il ne vous reste que la revente.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés